

CONSOMMATION CANABIS

Par Profil supprimé Postée le 29/09/2016 11:07

Bonjour,
Mon fils a fait un dépistage au cannabis via un test d'urine (en Belgique - je ne sais pas si c'est différent en France). Il a un taux de 280.
Pouvez-vous me dire à quoi cela peut correspondre car je n'y connais rien ?
Il me dit qu'il n'avait pas fumé au moins 15 jours avant ce test.
Merci

Mise en ligne le 03/10/2016

Bonjour,
Nous manquons d'éléments pour répondre à votre question car nous ne connaissons pas la législation en matière de dépistage en Belgique et nous ne savons pas à quel taux correspond ce chiffre.
Cependant, pour trouver réponse à votre question, nous vous invitons à prendre contact avec "infordrog" notre homologue belge via le lien ci-dessous.
Cordialement

En savoir plus :

- "Infordrogues" Belgique